

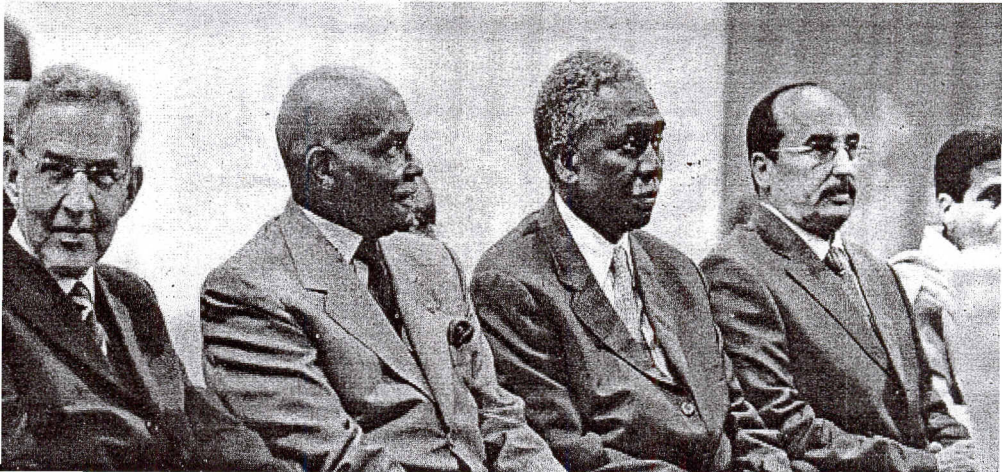
CRISE POLITIQUE :

Le jeu trouble de l'opposition

Tous les observateurs sont d'avis que l'opposition se dit demandeuse du dialogue alors que, dans les faits, elle multiplie les provocations.

Nulle intention de disculper un pouvoir qui multiplie les gaffes et prouve chaque jour la limite de son action politique, sociale et économique, en refusant de reconnaître qu'il s'est très souvent trompé dans sa gestion de la situation, mais il faut reconnaître aussi que les partis regroupés au sein de la COD (Coalition de l'Opposition Démocratique) ne jouent pas franc jeu. Au risque de provoquer l'irréparable.

Page 3



Le jeu trouble de l'opposition

Tous les observateurs sont d'avis que l'opposition se dit demandeuse du dialogue alors que, dans les faits, elle multiplie les provocations.

Nulle intention de disculper un pouvoir qui multiplie les gaffes et prouve chaque jour la limite de son action politique, sociale et économique, en refusant de reconnaître qu'il s'est très souvent trompé dans sa gestion de la situation, mais il faut reconnaître aussi que les partis regroupés au sein de la COD (Coalition de l'Opposition Démocratique) ne jouent pas franc jeu. Au risque de provoquer l'irréparable.

Nombreux sont les observateurs qui pensent que pour apaiser la situation politique et mettre fin à la crise multidimensionnelle qui secoue le pays, la COD devrait d'emblée reconnaître la légalité du scrutin du 18 juillet 2009. Sans conviction peut-être mais pour l'intérêt de la Mauritanie. Elle justifierait ainsi ce qu'elle crie chaque jour sur les toits et permettra, peut-être, à ce dialogue que réclame toute la classe politique mauritanienne d'avoir lieu.

Et les observateurs de constater que, le regard éternellement braqué sur le rétroviseur ne permet pas d'avancer sans heurts sur le terrain miné de cette démocratie que les peuples africains n'arrivent pas à apprivoiser.

Le scrutin épique du 18 juillet 2009, même sans la transparence souhaitée par l'opposition, n'est pas moins parfait que ceux qu'avait organisés (et gagné sans coups féric) Ould Taya. Avec la complicité, très agissante, de certaines personnalités aujourd'hui rangées dans le camp de l'opposition, et sans que celles qui avaient toujours choisi leur camp contre le pouvoir tiennent si durement et si infiniment sur la ficelle.

Pour cette raison, les leaders de l'opposition ne doivent-ils pas en finir de se livrer au jeu du "un pas en avant, deux pas en arrière", toujours bloqués dans leurs starting-blocks alors que le président Mohamed Ould Abdel Aziz, soutenu par une confortable majorité parlementaire et sur la voie de recomposer le parti-Etat sous l'Ancien Régime, a déjà entamé la course et bien engagé sa force dans la consolidation de son pouvoir. C'est dans ce cadre qu'il faut situer toutes ces actions, de propagande ou pas, qui s'adressent aux classes les plus démunies (lotissement des "gazras", construction des routes et distributions, certes intermittentes, de vivres).

Prêche

La pêche aux militants et aux électeurs que lance l'Union pour la République (UPR) n'est pas faite pour le présent mais pour l'avenir. L'inconséquence de l'opposition est de rester accrochée au passé, en remettant, incessamment, en cause, une élection qui, somme toutes, ne peut être l'exception qui confirme la règle en Afrique et dans le Monde arabe. C'est d'ailleurs pourquoi les puissances occidentales s'en sont accommodées si vite pour ne pas mettre en péril leurs propres intérêts !

Tout se passe comme si l'opposition n'était pas encore décidée à prendre part au nouveau jeu de la démocratie - quel que soit le niveau de celle-ci -. Dans un premier temps, elle avait rejeté en bloc le scrutin du 18 juin et ses résultats, puis, voyant que la communauté internationale ne suivait pas,

elle a ramolli ses positions. Une certaine confusion entre les concepts de légalité et de légitimité était née. Le discours du président de l'Assemblée nationale, Messaoud Ould Boulkeir, à l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire 2009-2010, lundi 9 novembre 2009, avait donné l'espoir que l'opposition accepte d'enterrer la hache de guerre, après avoir perdu la bataille de la présidentielle. Elle se devait de revenir au jeu de la démocratie et d'attendre d'autres échéances pour espérer prendre sa revanche.

N'est-ce pas ce que laissait présager le discours du président de l'Assemblée, quand il soulignait être revenu de fait à sa chaire parce que, pour la première fois, depuis le coup d'Etat du 6 août 2008, les députés étaient réunis dans cet hémicycle après une longue période de séparation "et que cela constitue un tournant historique dans l'évolution institutionnelle (du) pays" ? On se rappelle qu'il a soutenu s'être abstenu, par principe, depuis le 20 août 2008, de présider tout travail parlementaire, et ce, après s'être opposé au coup d'Etat. Mais Messaoud a aussi reconnu, on se le rappelle, dans le même propos, que "grâce à Allah le Tout Puissant, à la sagesse des fils du pays et la solidarité de pays frères et amis, la Mauritanie a pu dépasser cette phase dangereuse de son histoire en organisant les élections du 18 Juillet 2009, réussissant ainsi à désamorcer une crise constitutionnelle qui était de nature à saper les fondements même de son unité nationale". Mais le fait troublant que d'aucuns avaient considéré comme un second "coup" politique que Messaoud Ould Boulkeir allait porter à "l'opposant historique" Ahmed Ould Daddah était contenu dans cet aveu qui, aujourd'hui, ne revient à l'esprit de personne, tant le président de l'Assemblée nationale semble avoir changé de stratégie : "je considère sincèrement que les résultats issus de telles élections, en dépit des réserves que j'ai personnellement exprimées au lendemain de leur parution, constituent un important acquis que nous devons tous préserver tout en développant l'ouverture et le dialogue entre tous les courants politiques et sociaux et ce dans l'intérêt de notre pays, de sa stabilité politique et de son émancipation sociale, deux conditions essentielles pour tout développement économique." Comment comprendrait-on alors que l'opposant qui tient un tel discours, à un moment où d'autres refusaient de reconnaître les résultats du scrutin, soit aujourd'hui embarqué dans un combat qui risque de ramener le pays à la funeste crise politique née du coup d'Etat du 6 août 2008 ? Une seule explication : au sein même de l'opposition, les Idéologues et l'opposition "personnalisée" ont eu le dessus sur ceux qui, dans l'APP et Adil,

étaient favorables à un semblant de compromis.

Changement

Huit mois après la tenue de ce discours, le président de l'Assemblée nationale, ne semble pas avoir réussi à maintenir au plus profond de lui-même, ses pulsions qui font de lui aujourd'hui un "opposant ferme et objectif à l'actuelle majorité qui gouverne" sans avoir à verser, à nouveau, dans le langage cru, de l'anarchie politique.

Ce jeu trouble, les adversaires de Mohamed Ould Abdel Aziz l'avaient débuté lors du dernier round des négociations de Dakar, au cours duquel ils avaient demandé un report du scrutin, ne serait-ce que de quelques semaines ! Déjà à l'époque, les observateurs de la scène politique mauritanienne se demandaient bien à quoi un tel report, insignifiant, aurait pu servir puisque

dans une démocratie tropicalisée comme celle ayant cours dans tous les pays du continent africain, le jeu est déjà plié avant le début même du match.

Tout semble indiquer que la bataille que l'opposition veut mener à présent est un combat d'arrière-garde, car, au moment où cette bagarre aurait été porteuse, l'opposition ne l'a pas faite. Elle a préféré ergoter sur la question de la présidence de la commission électorale indépendante et d'un quota important dans le gouvernement devant organiser l'élection présidentielle du 18 juillet. Plus tard, elle se réveille pour contester la qualité de la liste électorale !

Elargissement

Parce qu'elle s'est intéressée à un moment donné à l'accessoire et non à l'essentiel, l'opposition a contribué, sans le vouloir certes, à élargir davantage le boulevard sur lequel Mohamed Ould Abdel Aziz roulera pour renouveler son bail présidentiel dans quatre ans. Et cette opposition risque de ne plus avoir que ses yeux pour pleurer, car après 2014, l'actuel président qui sera sûrement candidat à sa propre succession, pourrait conforter son assise et, comme celui qu'il a chassé du palais en août 2005, emménager à la présidence pour plusieurs mandats présidentiels, s'il arrive à remodeler la Constitution. Et avec son âge (55 ans), il conduira tout doucement tous ses adversaires à la retraite politique.

Sneiba Mohamed